

COMITE SYNDICAL DU PETR PAYS D'ARGENTAN D'AUGE ET D'OUICHE

Mercredi 24 mars 2021 – 17h30 – Gacé

COMPTE-RENDU

Etaient présents : M. François CARBONELL, Mme Brigitte CHOQUET, Mme Thérèse COLETTE, M. Pierre COUPRIT, M. Stéphane DIF, Mme Sylvie GAYON, M. Sébastien GOURDEL, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Martine GRESSANT, M. Hervé HAREL, Mme Véronique HELLEUX, M. Philippe JIDOUARD, M. Frédéric LEVEILLE, M. Alain LOLIVIER, M. Dominique NETZER, Mme Nelly NOGUES, M. Roger RUPPERT, M. Hubert SEJOURNE, M. Philippe VAN-HOORNE, M. Gérard VIEL.

Etaient excusés : M. Jean-Luc BEAUFILS qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, M. Karim BOUNAB, Mme Katia GUILLOCHIN, M. Michel LERAT qui a donné pouvoir à M. Frédéric LEVEILLE, M. Gilles MALLET.

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 20

Nombre de pouvoirs : 2

M. Philippe JIDOUARD est désigné secrétaire de séance.

1

Le Président, Frédéric LEVEILLE, accueille les membres présents, et fait part des excuses et des pouvoirs pour cette réunion.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2021

Compte-rendu adressé aux membres du Comité avec la note de synthèse.

Le Président propose d'approuver le compte-rendu de la dernière réunion du Comité Syndical qui s'est tenue le 17 février 2021.

En l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2021 – 03 – 01

OBJET : COMPTE DE GESTION 2020 DU PETR

Le Président aborde le premier point financier avec le compte de gestion 2020 du PETR.

Le compte de gestion 2020 a été transmis au PETR par la Trésorerie d'Argentan. Il retrace les opérations de l'année réalisées en dépenses et en recettes.

Le compte de gestion est présenté et détaillé lors du Comité Syndical.

04000 - PETR PAPAO-PAYS D OUCHE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	215 340,08	965 352,84	1 180 692,92
Titres de recettes émis (b)	77 098,56	514 240,77	591 339,33
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	77 098,56	514 240,77	591 339,33
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 500,00	965 352,84	972 852,84
Mandats émis (f)	3 578,83	570 760,84	574 339,67
Annulations de mandats (g)		198,34	198,34
Dépenses nettes (h = f - g)	3 578,83	570 562,50	574 141,33
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	73 519,73		17 198,00
(h - d) Déficit		56 321,73	

04000 - PETR PAPAO-PAYS D OUCHE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL
ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	138 624,23		73 519,73		212 143,96
Fonctionnement	77 705,24		-56 321,73		21 383,51
TOTAL I	216 329,47		17 198,00		233 527,47
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	216 329,47		17 198,00		233 527,47

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte de gestion 2020 du Comptable public du PETR.

DELIBERATION N° 2021 – 03 – 02
OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU PETR

Le document budgétaire, adressé aux membres, comprend une synthèse du Compte Administratif 2020 du PETR, ainsi que le détail des postes comptables (prévu et réalisé 2020).

Le compte administratif 2020 est présenté et détaillé en Comité Syndical.

Pour le vote du compte administratif, le Président Frédéric LEVEILLE, sort de la salle.

Le 1^{er} Vice-Président, Philippe VAN-HOORNE, fait procéder au vote sur le compte administratif.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Excédent de Fonctionnement N-1		Résultat au 01/01/2020	
Excédent Fonctionnement 2019	77 705,24 €	Excédent	138 624,23 €
Affectation à l'investissement	- €	Déficit	
Affectation à l'excédent reporté	77 705,24 €	Année 2020	
Reprise au 01/01/2020		Recettes	77 098,56 €
Excédent	77 705,24 €	Dépenses	3 578,83 €
Déficit		Résultat année 2020	73 519,73 €
Année 2020		Résultat au 31/12/2020	
Recettes	514 240,77 €	Excédent	212 143,96 €
Dépenses	570 562,50 €	Déficit	
Résultat année 2020	- 56 321,73 €		
Résultat au 31/12/2020			
Excédent	21 383,51 €		
Déficit			

FONCTIONNEMENT 2020				
DEPENSES		BP 2020	Réalisé 2020	
		965 352,84	570 562,50	
O11	Charges à caractère général	148 800,00	101 272,69	
O12	Charges de personnel et frais assimilés	247 200,00	234 760,91	
65	Autres charges de gestion courante	236 064,00	164 313,05	
67	Charges exceptionnelles	261 072,99	0,00	
O22	Dépenses imprévues	2 000,00	0,00	
O23	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	
O42	Opérations d'ordre - dotations aux amortissements	70 215,85	70 215,85	
RECETTES		BP 2020	Réalisé 2020	Reste à percevoir 2020
		965 352,84	514 240,77	532 503,10
70	Produits des services du domaine et ventes directes	30 200,00	30 846,85	0,00
74	Dotations et participations	857 347,60	482 877,29	532 503,10
75	Autres produits de gestion courante	100,00	2,42	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	514,21	0,00
O13	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
OO2	Résultat de fonctionnement reporté N-1	77 705,24	0,00	0,00
O42	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00
			Résultat de fonctionnement	Résultat avec intégration des restes à percevoir
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020			-56 321,73 €	476 181,37 €
Résultat de clôture 2020 (avec report N-1)			21 383,51 €	553 886,61 €

INVESTISSEMENT 2020				
DEPENSES		BP 2020	Réalisé 2020	Reste à réaliser 2020
		7 500,00	3 578,83	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	1 554,43	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	2 024,40	0,00
O20	Dépenses imprévues	500,00	0,00	0,00
OO1	Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
O40	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00
RECETTES		BP 2020	Réalisé 2020	Reste à percevoir 2020
		215 340,08	77 098,56	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 500,00	6 882,71	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
O21	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
OO1	Résultat d'investissement reporté N-1	138 624,23	0,00	0,00
O40	Opérations d'ordre transferts entre sections	70 215,85	70 215,85	0,00
			Résultat d'investissement	Résultat avec intégration des restes à réaliser
Résultat d'investissement de l'exercice 2020			73 519,73 €	73 519,73 €
Résultat de clôture 2020 (avec report N-1)			212 143,96 €	212 143,96 €

RESULTAT GLOBAL 2020	Résultat global
Résultat de l'exercice 2020	17 198,00 €
Résultat de clôture 2020 (avec report N-1)	233 527,47 €

4

Le compte administratif présente un résultat global de l'exercice 2020 de 17 198,00 € (résultat de -135 807,84 € en 2019).

En intégrant les reports de l'année 2019, le compte administratif présente un résultat de clôture de l'exercice 2020 de +233 527,47 € (+216 329,47 € en 2019).

Il n'y a pas de restes à réaliser à reporter en investissement pour 2021.

Les subventions restant à percevoir se montent à 532 503,10 € au 31 décembre 2020 (497 409,60 € en fin 2019).

Après avoir entendu l'exposé du 1^{er} Vice-président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'approuver le compte administratif 2020 du PETR.**

DELIBERATION N° 2021 – 03 – 03
OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Le Président propose ensuite de passer à l'affectation du résultat.

Le compte administratif 2020 présente un excédent d'exploitation de 21 383,51 €.

La section d'investissement présente un excédent de 212 143,96 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser en section d'investissement.

Il n'est pas nécessaire d'exécuter de virement à la section d'investissement.

Il convient d'affecter un excédent reporté de 21 383,51 €.

Résultat d'exploitation 2020	21 383,51 €
Excédent d'investissement 2020	212 143,96 €
Restes à réaliser 2020	- €
Virement à la section d'investissement	- €
Affectation en excédent reporté	21 383,51 €

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'affecter le résultat 2020 de 21 383,51 € au compte suivant : compte 002 - excédent de fonctionnement reporté.

DELIBERATION N° 2021 – 03 – 04
OBJET : BUDGET PRIMITIF 2021 DU PETR

Le Président rappelle que le Comité Syndical du PETR a tenu son Débat d'Orientation Budgétaire 2021 le 17 février 2021.

Conformément à la réglementation, le budget doit être voté dans les 2 mois suivant ce DOB.

Le budget primitif 2021 présenté et détaillé en Comité Syndical est le suivant :

BUDGET PRIMITIF 2021 PETR					
Synthèse					
 FONCTIONNEMENT 2021					
DEPENSES			RECETTES		
O11	Charges à caractère général	126 600,00	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	0,00
O12	Charges de personnel et frais assimilés	224 500,00	74	Dotations et participations	860 707,10
65	Autres charges de gestion courante	221 752,00	75	Autres produits de gestion courante	100,00
67	Charges exceptionnelles	213 628,00	77	Produits exceptionnels	0,00
O22	Dépenses imprévues	35 000,00			
O23	Virement à la section d'investissement	0,00	OO2	Résultat de fonctionnement reporté	21 383,51
O42	Opérations d'ordre - dotation aux amortissements	60 710,61	O42	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00
TOTAL		882 190,61	TOTAL		882 190,61
Budget fonctionnement en équilibre			- €		
 INVESTISSEMENT 2021					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	13	Subventions d'investissement	0,00
O20	Dépenses imprévues	500,00	O21	Virement de la section de fonctionnement	0,00
OO1	Résultat d'investissement reporté	0,00	OO1	Résultat d'investissement reporté	212 143,96
O40	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	O40	Opérations d'ordre - dotation aux amortissements	60 710,61
TOTAL		7 500,00	TOTAL		274 854,57
Budget investissement en sur-équilibre			267 355 €		
PREVISION DEPENSES TOTALES		889 690,61 €	PREVISION RECETTES TOTALES		1 157 045,18 €

Les membres échantent sur l'équilibre financier du fonctionnement de la structure et sur sa pérennité.

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le budget primitif 2021 du PETR,
- D'approuver l'appel à contribution 2021 auprès des 3 Communautés de Communes, sur la base d'une contribution inchangée à 2 € / habitant sur la base de la population totale.

DELIBERATION N° 2021 – 03 – 05

OBJET : AMI SEQUOÏA / TRANSITION ENERGETIQUE

Le Président rappelle que cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé dans le cadre du programme ACTEE 2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) et reprend les objectifs d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics. Le fonds est alimenté par les CEE (Certificats d'Economie d'Energie).

Le PETR a répondu à cet AMI en se positionnant en tant que coordinateur d'un groupement constitué de 7 entités : le PETR, la CDC Argentan Intercom, la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault, la CDC des Pays de L'Aigle, la Ville d'Argentan, la Ville de L'Aigle et le syndicat Territoire d'Energie Orne (TE61).

Le groupement vient tout juste d'être retenu parmi les lauréats à l'échelle de la France. Les partenaires signeront donc prochainement une convention avec la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies).

Les financements obtenus à travers cet AMI s'élèvent à 203 400 € pour 406 800 € de dépenses à justifier (taux d'aide : 50%) durant les 2 années à venir :

. **Sur l'axe 1 – Etudes énergétiques :** 90 000 € d'aide pour la réalisation d'audits énergétiques. Maître d'ouvrage : P2AO. Ces audits seront réalisés pour le compte des 3 EPCI et des Villes pôles partenaires.

. **Sur l'axe 2 – Ressources humaines :** 42 000 € d'aide pour le poste d'économiste de flux du TE61 qui travaillera sur Argentan Intercom (80 % en année 1, et 60 % en année 2) et sur la CdC VAM (20 % en année 2), et 1750 € pour une mission de Conseil en Energie Partagé (CEP) sur L'Aigle dès l'année 1.

. **Sur l'axe 3 – Outils de suivi et de consommation énergétique :** 22 150 € pour le Territoire d'Energie Orne (sondes, caméra thermique, management énergétique), 30 000 € pour la Ville d'Argentan et 17 500 € pour la CDC Argentan Intercom (logiciels de gestion des énergies dans les bâtiments).

Le P2AO propose aux partenaires de porter la réalisation des audits énergétiques afin de mutualiser la démarche et de retenir un prestataire unique pour tout le territoire. Une soixantaine d'audits au maximum seront réalisés d'ici 2 ans. La prestation serait payée par le PETR, et les subventions lui seraient versées (Séquoïa et Région). Le reste à charge pourrait être répercuté sur les collectivités concernées en fonction des subventions perçues, et pourrait être sollicité en 2022 après réalisation des audits.

Le coût unitaire a été estimé en moyenne à 3 000 € / audit. Le coût définitif sera connu à la suite de la mise en concurrence des prestataires. Des réunions de travail sont en cours dans chaque EPCI afin d'affiner le cahier des charges et de définir le nombre de bâtiments à auditer.

Les membres échantent sur les missions et le rôle d'un économiste de flux, ainsi que sur le financement des audits énergétiques.

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'engager le programme SEQUOIA défini avec les partenaires du P2AO et d'en assurer la coordination,**
- **De porter la réalisation des audits énergétiques,**
- **De solliciter les aides financières complémentaires à SEQUOIA auprès de la Région Normandie dans le cadre du dispositif Idée Conseil « Audits énergétiques groupés de bâtiments publics »,**
- **De solliciter un avis de principe auprès des bénéficiaires des audits énergétiques propriétaires des bâtiments, les EPCI ou communes, pour le versement au P2AO d'une participation correspondante au reste à charge (le coût de l'audit moins les subventions qui seront accordées), soit entre 50% et 20% du coût des audits,**
- **D'autoriser le Président du PETR à signer tout document relatif à cette convention de partenariat SEQUOIA.**

DELIBERATION N° 2021 – 03 – 06
OBJET : CONTRAT DE TERRITOIRE / CLAUSE DE REVOYURE

Le Contrat de Territoire du PETR signé avec la Région en 2019 est prolongé jusqu'à fin 2022.

Sur les 41 dossiers inscrits dans ce Contrat :

- 28 dossiers sont déposés à la Région et au Département, pour passage en Commission Permanente et attribution officielle des subventions prévues (dont 6 sont soldés),
- 8 dossiers sont encore à déposer,
- 5 dossiers ne seront pas déposés.

La clause de revoiture du Contrat, permet de retirer, modifier, et ajouter des dossiers.

Le travail du PETR avec les collectivités permet de présenter la clause de revoiture suivante :

- 5 dossiers sont proposés pour un report,
- 2 dossiers sont proposés pour une modification,
- 9 nouveaux dossiers sont proposés pour un ajout au Contrat

La proposition du PETR porte sur un montant récupéré de 698 070 €, et sur une sollicitation nouvelle de 1 776 175 €, soit une demande de 1 078 105 € supplémentaires.

Les services de la Région sont en train de finaliser l'instruction des nouveaux dossiers, et préparent un rapport qui sera soumis ensuite à l'arbitrage du Président MORIN début avril, avant signature du Contrat de Territoire révisé.

N° FICHE	DOSSIERS	M.O	MONTANTS REGION	MONTANTS DEPARTEMENT	COMMENTAIRES
DOSSIERS A REPORTER DANS UN PROCHAIN CONTRAT					
1.9	Aménagement du bourg de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe	CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	120 000,00 €	12 000,00 €	Projet en cours de redéfinition. Proposition de report du dossier (120 000 € Région - FRADT)
1.13	Revitalisation du centre-bourg de Sap-en-Auge - Les abords	CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	20 000,00 €	- €	Selon avancement du projet logements avec la SAGIM. Proposition du report de ce dossier (20 000 € Région - FRADT)
2.2	Extension du Conservatoire Intercommunal d'Argentan	CDC Argentan Intercom	80 000,00 €	80 000,00 €	Dossier retiré du Contrat par la Cdc Argentan Intercom (80 000 € Région - FRADT)
2.6	Rénovation du foyer des étudiants en soins infirmiers à l'Aigle	Centre Hospitalier de l'Aigle	159 167,00 €	- €	Direction de l'hôpital relancée 2 fois (avril et juillet). Toujours aucune nouvelle. Proposition de report du projet (159.167 € Région - FRADT).
2.10	Rénovation énergétique et extension du gymnase de Moulins-la-Marche	CDC des Pays de l'Aigle	168 000,00 €	168 000,00 €	Mandataire SHEMA. Le dossier sera engagé à mi-mandat. Dossier à reporter au prochain Contrat (168.000 € Région - FRADT).
TOTAL DOSSIERS A REPORTER			547 157,00 €	260 000,00 €	
DOSSIERS A MODIFIER (REALISATION PARTIELLE DU PROJET + REPORT PARTIEL DE SUBVENTION REGIONALE)					
3.2	Valorisation du pôle touristique de St-Evroult-ND-du-Bois : Création d'un gîte rural à l'Abbaye, Création d'un centre d'interprétation du patrimoine, et Requalification des abords de l'Abbaye	Commune de St-Evroult-ND-du-Bois	78 903,00 €	- €	Dossier Région déposé pour la partie MO Commune : musée et gîte, CP Région : 58.342 €. Avis LEADER favorable, DRAC en cours, marché fin 2020. Dossier pour la partie MO Cdc : Abords de l'Abbaye, pas à l'ordre du jour pour l'instant, à reporter sur prochain Contrat. Report de 78.903 € sur les 137.245 € prévus.
3.4	Modernisation de l'abattoir de volailles de Gacé	CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	72 000,00 €	- €	Travaux "chaîne d'abattage" réalisés début 2019. Paiement Région tranche 1 de 28 K€ en avril 2020. Seconde tranche modifiée pour la revoiture. Report de 72 000 € sur les 100 000 € prévus.
TOTAL DOSSIERS A MODIFIER			150 903,00 €	- €	
TOTAL GLOBAL DOSSIERS A REPORTER ET A MODIFIER			698 070,00 €	260 000,00 €	
DOSSIERS A AJOUTER (NOUVEAUX OU MODIFIES)					
1.18	Requalification et renaturation de la place de Verdun à l'Aigle	CDC des Pays de l'Aigle	433 412,00 €	- €	Région 30 % d'un coût éligible de 1 444 706 € (soit 15 % d'un coût total du projet de 2 965 806 €)
2.20	Création d'un Pôle sportif de tir à Argentan	Commune d'Argentan	150 000,00 €	150 000,00 €	Région et CD61 : 12,64 % d'un coût total de 1 186 873,85 €
2.21	Création d'un nouvel espace numérique et minilab à la médiathèque d'Argentan	CDC Argentan Intercom	36 126,76 €	24 084,51 €	Région 30 %, et CD61 20 %, d'un coût total de 120 422,55 €
2.22	Construction de vestiaires et d'un club-house à Sarceaux	Commune de Sarceaux	53 176,78 €	30 000,00 €	Région 13 %, et CD61 7 % d'un coût total de 410 631,50 €
3.6	Construction d'un nouvel abattoir de volailles à Gacé	CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	407 500,00 €	- €	Région 25 % d'un coût total de 1 630 000 €
3.7	Opération Collective de Modernisation (OCM) de l'artisanat, du commerce et des services - tranche 3	PETR P2AO	250 000,00 €	39 172,00 €	Taux d'aide de 20 % par dossier OCM, pour 1 445 860 € de travaux
3.8	Implantation d'une recyclerie sur la Région de l'Aigle	SMIRTOM de la Région de l'Aigle	400 000,00 €	100 000,00 €	Région 15 %, et CD61 4 %, d'un coût total de 2 694 160 €
3.9	Création d'un atelier-relais à la Ferté-en-Ouche	CDC des Pays de l'Aigle	- €	20 115,00 €	CD61 10 % du coût total
3.10	Réaménagement des abords du Musée de la Grosse Forge à Aube	Commune d'Aube	45 960,30 €	15 000,00 €	Région 25 % d'un coût total de 183 841,20 €, et CD61 subv de 20 % plafonnée à 15 000 €
TOTAL DOSSIERS A AJOUTER			1 776 175,84 €	378 371,51 €	

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **D'approuver la proposition de clause de revoiture à soumettre à la Région Normandie, et au Département de l'Orne,**
- **D'autoriser le Président du PETR à signer la révision du Contrat de Territoire du PETR avec la Région et le Département.**

INFORMATION

OBJET : PROGRAMME EUROPEEN LEADER

Suite au précédent Comité Syndical, le PETR a été destinataire d'un courrier du Président de Région, Hervé MORIN relatif au programme LEADER.

Le Président de Région y précise quelques points relatifs aux conséquences de la crise sanitaire sur la mise en place des nouveaux programmes, les retards pris, et sur la nécessité de ne pas risquer une année blanche pour LEADER, qui serait préjudiciable pour ce programme.

Hervé MORIN annonce aux territoires LEADER normands qu'il leur est possible de continuer à programmer des dossiers au-delà de l'enveloppe actuelle et pour un montant de 2/7^e de la dotation LEADER actuelle.

Pour le PETR, la dotation actuelle est de 2 728 094 €, ce qui fait un dépassement de programmation possible de **779 455,43 €**, portant ainsi notre dotation à 3 507 549,43 €.

Les modalités de poursuite de la programmation sont en cours de discussion avec la Région (autorité de gestion des fonds européens).

Le PETR va être en mesure de se remobiliser sur LEADER en 2021 et 2022 pour prendre de nouveaux dossiers, réunir à nouveau le comité de Programmation, et soutenir de nouveaux projets.

Les membres échangent sur les projets à soutenir prioritairement avec Leader. Il semble nécessaire d'attendre les réponses de l'Etat sur les demandes de DETR et de DSIL pour voir quels projets sont retenus par l'Etat, et quels projets se retrouvent avec des cofinancements insuffisants pour leur réalisation. Il semble aussi nécessaire d'attendre le retour de la Région sur notre proposition de clause de revoyure pour voir si la Région accorde tous les fonds demandés ou si certaines demandes sont diminuées ou refusées.

Les membres souhaitent pouvoir soutenir des projets qui auraient été refusés, notamment ceux de petites communes rurales qui ne seraient pas Action Cœur de Ville ou Petites Villes de Demain.

Un rappel est fait sur la nécessité de déposer une demande de subvention avant le démarrage des travaux, et il est demandé que les fiches-actions Leader soient renvoyées aux membres pour faire émerger des nouveaux projets correspondant aux fiches.

INFORMATION

OBJET : SCHEMA DIRECTEUR VELO

Le PETR prévoit la finalisation et l'approbation du schéma directeur vélo au cours du 1^{er} semestre 2021. Après la phase d'analyse, le bureau d'études VIZEA a travaillé plus récemment sur les propositions d'aménagements liées aux infrastructures vélo, principalement sur Argentan, L'Aigle, Vimoutiers et Gacé. Des réunions de travail ont été organisées en février avec chaque EPCI. Elles ont permis d'établir un programme d'actions qui débouchera sur un PPI vélo (Programme Pluriannuel d'Investissements vélo). Un Comité de Pilotage sera prochainement réuni en avril avec les 3 EPCI, afin de finaliser le PPI et d'approfondir la thématique des services vélo à développer sur l'ensemble du territoire (location vélo longue durée, ateliers de réparation, l'apprentissage du vélo...).

Remarque : Le délais supplémentaire de 6 mois a été accordé par l'ADEME au P2AO et aux 3 EPCI pour réaliser les actions prévues dans le programme AVELO de l'Appel à Projets Vélo et Territoires (études de maîtrise d'œuvre, nouveaux services, communication, formations). Des avenants aux pourront être signés prochainement.

Les membres échangent sur la qualité du travail fourni par VIZEA, même si les montants d'investissements sont très importants. Le lien avec le schéma départemental est aussi évoqué.

QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, le Présidence clôt la séance à 19 h 10.